

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04/04/2017

Dossier complet le :

13/04/2017

N° d'enregistrement :

F09347P0112

1. Intitulé du projet

Aménagement du giratoire à l'entrée Est de Chantemerle sur la commune de Saint-Chaffrey (au croisement de la RD 1091, de la RD 234 et de la voie communale dénommée rue du centre). Ce projet a pour objectif d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE SAINT-CHAFFREY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BLANCHARD Catherine

RCS / SIRET

2 | 1 | 0 | 5 | 0 | 1 | 3 | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
rubrique: 6 Sous-rubrique: a	Construction d'une voie destinée à la circulation des véhicule à moteur classée dans le domaine public du Département, de la Commune

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à modifier un carrefour existant de type "giratoire percé" dont les performances sont dégradées en terme de sécurité et de confort.

Ce projet améliore la lisibilité de l'espace par une définition géométrique conventionnelle avec un anneau, des ilots séparateurs, des panneaux directionnels qui sont les éléments fondamentaux du processus d'identification du carrefour. Le giratoire est constitué d'une voie principale (RD 1091) et de deux voies secondaires (RD 234 et voie communale dénommée rue du centre), l'ensemble des voies se raccorde à la chaussée existante.

Par ailleurs, un trottoir et un passage piétons permettent de sécuriser le déplacement des passants.

D'autre part, les accès existants sont maintenus sur leur emplacements actuels.

Le projet d'aménagement reste dans les emprises du domaine public.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'améliorer la sécurité, le confort des usagers et d'apporter une meilleure lisibilité de l'espace. L'aménagement rompt la perspective trop linéaire du tracé de la route principale, par l'implantation de l'anneau et impose ainsi un ralentissement. Par ailleurs, la largeur de la voie principale est réduite à 7.50 m et les voies d'insertions sont supprimées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'aménagement du carrefour consiste à réaliser les travaux:

- de mise en place de signalisation temporaire
- de dégagement des emprises
- de terrassements généraux
- de chaussée et de trottoir
- de fourniture et pose de bordures
- d'assainissement (eaux pluviales)
- de déplacement de réseaux souterrains
- d'adaptation du réseau d'éclairage public
- de dépose, de modification et de mise en place de signalétique directionnelle, horizontale, de police

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet n'augmente pas la capacité du trafic et cet aménagement du carrefour nécessite une exploitation courante de la route tels que l'entretien et la surveillance

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
rayon	17.00 m
Largeur anneau	7 m
Largeur voie d'entrée	4 m
Largeur voie de sortie	4.50 m
Largeur trottoir	1.50 m
VOIE PRINCIPALE: Largeur chaussée	2 x 3.75 m
VOIE SECONDAIRE: Largeur chaussée	2 X 2.75 m // 2 X 3.255 m
Emprise du giratoire	0,3 hectare

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

RD 1091, RD 234, Rue du Centre
Commune de Saint-Chaffrey

Coordonnées géographiques¹

Long. 06°36'44"0 Lat. 44°55'20"9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :
Saint-Chaffrey

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plusieurs kilomètres des ZNIEFF suivantes: ZNIEFF terre Type 1: Bois de la pinée et versant adret de la Croix de Toulouse - ancien fort des salettes- bois de l'ours ZNIEFF terre Type II: Massif du Montbrison Condamine Vallée des Combes Massif des Cerces - Mont Thabor- Vallée Etroite et de la Clarée
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les Alpes entre les chainons du Galibier dans le massif des Cerces et de Combeynot dans le massif des Ecrins
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans le parc des Ecrins
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 15-12-2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'outil cartographique ZRE ne localise pas de zone de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à : - 0,4 km de la première zone de site inscrit (abords du téléphérique de Serre-Ratier) - 1,4 km de la seconde zone du site inscrit (abords du téléphérique de Serre-Ratier) - 3,7 km du site classé (massif du Pelvoux)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 450 m du site Natura (FR 9301499) Clarée
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de drainage, ni de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère un déblai en terrain de toute nature (y compris décapage et la destruction de chaussée) qui sera trié: - les matériaux réutilisables seront mis en remblai - la terre végétale placée sur les talus et l'accotement - les matériaux ne pouvant être réutilisés à cause de leurs faibles caractéristiques techniques seront évacués et valorisés dans une déchèterie agréée. Compte tenu des faibles volumes, le projet n'a pas d'impact pour l'environnement
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport de matériaux pour la structure de chaussée (béton bitumineux grave bitume, GNT 0/20 ou 0/31.5, grave 0/80, tout venant 0/200)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a une emprise d'environ 3120 m ² situé sur le domaine public, implanté principalement sur la chaussée existante et touchant l'accotement ou le talus. Compte-tenu de cette implantation, le projet n'a pas d'impact sur l'environnement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas d'incidence sur les zones énumérées au paragraphe 5.2 car il est éloigné de celles-ci.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne consomme pas d'espaces naturels et agricoles, il n'a pas d'impact pour l'environnement
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La cartographie des risques technologiques (rupture de barrage classe C) à plusieurs dizaines de kilomètres du projet. Le projet n'engendre pas de modification des caractéristiques initiales des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La cartographie localise le projet dans une zone de sismicité moyenne de niveau 4 et en dehors d'une zone inondable. Le tracé routier actuel est déjà localisé sur les zones identifiées ci-dessus. Il ne génère pas d'impact supplémentaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de modification des caractéristiques initiales pour les risques sanitaires
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'augmente pas le trafic routier
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'augmente pas le trafic routier et les nuisances sonores liées à la circulation. Il favorise le ralentissement de la vitesse par l'implantation de l'anneau du giratoire et participe ainsi à réduire le niveau sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'augmente pas le trafic routier et les nuisances olfactives liées au gaz d'échappement. Il ne génère pas d'impact supplémentaire néfaste à la santé humaine.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre temporairement des vibrations en phase chantier, notamment lors du compactage du remblai et de la structure de chaussée. A terme, il ne modifie pas les caractéristiques initiales et ne produit pas d'impact supplémentaire néfaste à la santé humaine et environnement</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le réseau routier est illuminé par l'éclairage public. Le projet ne modifie pas les caractéristiques initiales en matière d'émission lumineuse. Il ne produit pas d'impact supplémentaire néfaste à l'environnement</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des émissions de poussières sont temporairement possibles. En phase exploitation le projet ne modifie pas la capacité du trafic routier, il ne produit pas de rejet polluant supplémentaire dans l'air</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne produit pas de rejet liquide</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les entreprises titulaires doivent mettre en place la gestion d'éventuels effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les entreprises titulaires doivent mettre en place la gestion des déchets (classification, tri, stockage, collecte, transport, évacuation, traçabilité). Les déchets seront triés, puis ils seront soit valorisés sur site, soit collectés et évacués vers des installation de stockage adaptées</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé en agglomération, à proximité des zones urbanisées et agricole. Il ne porte pas atteinte au patrimoine architectural et culturel et peut valoriser l'effet paysager et esthétique de l'entrée d'agglomération.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur le domaine public et ne nécessite pas l'acquisition d'emprise parcellaire. Il n'engendre pas de modifications sur les activités humaines

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à remplacer un carrefour existant de type giratoire percé par un giratoire ayant une définition géométrique conventionnelle garante du processus d'identification du carrefour. Cet aménagement rompt la perspective trop linéaire du tracé de la route principale, supprime les voies d'insertion et impose ainsi un ralentissement. Il vise à limiter les terrassements et emprises foncières et n'engendre pas d'augmentation du trafic. Les objectifs du projet sont d'apporter une meilleure lisibilité de l'espace et d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Le projet est situé hors d'un site Natura 2000 et des zones spéciales telles que: zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEF type I et II), zone spéciale de conservation (ZSC), zone de protection spéciale (ZPS), zone importante de conservation des oiseaux.

Les impacts sur l'environnement sont faibles, voire inexistant donc pas de nécessité de réaliser d'étude d'impact

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Coupe anneau giratoire correspondant au paragraphe 4 Extraits cartographiques de la base de données communales correspondant au paragraphe 5

9. Engagement et signature

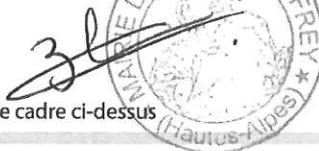
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Chaffrey

le, 12 Avril 2017

Signature

de Maire, Catherine Blanchard



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

